

Séance du 30 janvier 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 24 janvier 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mmes Durruty, Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Chabaud-Nadin, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, MM. Soudre, Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, M. Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Soroste à M. Pommiez, Mme Boé à M. Lacassagne, Mme Darmendrail à M. Grenet, Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé, Mme Capdevielle à M. Etcheto, M. Bergé à Mme Thicoipé.

EXCUSE : M. Ugalde.

ABSENTS : M. Arandia, Mme Loupien-Suares.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

M. Etchegaray présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Convention de partenariat entre l'Institut culturel basque et la Ville de Bayonne.

Depuis de nombreuses années, la ville de Bayonne participe activement à l'effort de structuration d'une politique publique en faveur de la culture basque.

Par délibération en date du 18 février 2010, le conseil municipal a ainsi validé les termes d'une convention de partenariat, signée en mai 2010 pour trois ans, entre la ville de Bayonne et l'Institut culturel basque (ICB) pour promouvoir la culture basque sur son territoire. Première ville à signer une telle convention, Bayonne a confirmé de cette façon le rôle de conseil et de pôle-ressources de l'ICB pour les actions développées en lien avec les équipements culturels et les associations bayonnaises.

L'ICB et la Ville ont souhaité reconduire la convention pour une durée de trois ans, le bilan de la convention arrivant à échéance, eu égard au nombre important de projets réalisés conjointement, étant en effet tout à fait positif.

Outre les désormais traditionnels concerts (a)typiques proposés lors des fêtes de Bayonne dans les lieux de cultes bayonnais, le cycle d'animations et conférences « Irakur » coordonné par la médiathèque municipale rassemble un public très diversifié. Des actions spécifiques ont été également menées à la fois autour de la littérature basque, du bertsularisme et de la pastorale souletine, de la création cinématographique basque et de la création théâtrale ou visuelle au titre du programme Hogeita. De nombreux concerts, performances, expositions et conférences ont été par ailleurs accueillis au Musée Basque et de l'histoire de Bayonne.

Afin de conforter cette politique, la Ville de Bayonne souhaite poursuivre et élargir la collaboration engagée avec l'Institut culturel basque, particulièrement dans le cadre des coopérations à mener dans le contexte de Donostia2016.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention de partenariat ci-jointe entre l'Institut culturel basque et la Ville de Bayonne et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.